

# Publications des départements et des offices de la Confédération

---

## Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

---

### Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-001573 / 52173928  
ATI Stellram Sàrl, 1196 Gland  
Réception et commandes pour l'Europe: Service clients / Comptabilité / Stock  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
17 H, 16 F  
01.07.2013–31.03.2016 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-002042 / 65771557  
Medos International Sàrl Implants, instruments médicaux, 2400 Le Locle  
Ateliers mécaniques  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
75 H  
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement avec modification)
- 13-002044 / 65771557  
Medos International Sàrl Implants , instruments médicaux, 2400 Le Locle  
Secteur Assurance Qualité & Finishing  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
15 H, 12 F  
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement avec modification)
- 13-002046 / 72045044  
DePuy Motion Sàrl, 2400 Le Locle  
Production - Département: CNC, Tumbling, Finishing  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
01.07.2013–31.12.2015 (Modification)

- 13-002146 / 65864143  
Ethicon Sàrl, 2000 Neuchâtel  
Production (Surgicel) et maintenance technique  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
21 H, 24 F  
01.09.2013–31.08.2016 (Renouvellement)
- 13-002140 / 46149490  
Sametec S.A., 1950 Sion  
Production secteur «usinage»  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H  
15.09.2013–31.08.2016 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-002141 / 46149490  
Sametec S.A., 1950 Sion  
Service/dpt de maintenance: intervention lors de panne sur les installations  
de production.  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
15.09.2013–31.08.2016 (Nouveau permis)

**Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 13-001920 / 52042236  
Nexans Suisse S.A., 2016 Cortaillod  
Production Télécom  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
20 H  
02.09.2013–31.08.2016 (Nouveau permis)
- 13-002084 / 64021873  
Direction Services Industriels Service de l'Electricité Usine Electrique de Lavey,  
1892 Lavey-Village  
Centrale de surveillance et de gestion de la production électrique de l'usine  
Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1 relative à la  
loi sur le travail (OLT 1)  
12 H  
01.09.2013–31.08.2016 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

24 septembre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail